

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 24 juin 2022.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : V. Roy, J. Personnaz, C. Roy, C. Arhuero, P. Meylan, S. Pérou, S. Manganelli, S. Casabianca

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Nath. Laks donné à Nicolas Laks

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, G. Vilmint, S. Baud, M. Aragon

Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

En exercice :	21
Présents :	14
Votants	15
Dont pouvoirs	01

N° 2022-49

FINANCES- Décision modificative N°2

Il est nécessaire pour la commune de voter une décision modificative afin de permettre de passer les écritures comptables liées à des amortissements de subventions :

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de délibérer sur la décision modificative suivante :

Fonctionnement			0 €
Recettes			
Chapitre 042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Compte 777	Recettes et quote-part subv Invt transférées	+ 422.80 €
Chapitre 70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	
	Compte 70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	-422.80 €
Investissement			0 €
Dépenses			
Chapitre 040		Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Compte 13913	Subvention d'invnt Actifs amort-département	+ 422.80 €
Chapitre 21		Immobilisations corporelles	
	Compte 2121	Plantations d'arbres et arbustes	- 422.80 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,



Le maire

Marc GENOUD

